

En 2023, les personnes pauvres se sont appauvries comme jamais depuis trente ans

[Faïza Zerouala](#) 7 juillet 2025 à 18h39

L'année 2023 a été celle durant laquelle le gouvernement a décidé d'alléger son soutien aux plus fragiles. Le résultat a été immédiat : le taux de pauvreté et les inégalités se sont accrus en France métropolitaine. Il s'agit du principal enseignement d'une étude de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), [publiée](#) le 7 juillet.

Écouter l'article

© Mediapart

Dans le détail, le taux de pauvreté monétaire, c'est-à-dire la part de personnes pauvres dans la population, s'établit en 2023 à 15,4 % en France métropolitaine. Il était de 14,4 % en 2022. Soit une hausse de près de 1 point. Il atteint ainsi son niveau le plus élevé depuis 1996, année du début de ces mesures.

En d'autres termes, 9,8 millions de personnes occupant un logement ordinaire en France métropolitaine vivent sous le seuil de pauvreté monétaire, fixé à 60 % du niveau de vie médian. Il correspond à un revenu disponible mensuel de 1 288 euros pour une personne seule, 1 932 euros pour un couple sans enfant, auxquels il faut ajouter 386 euros pour chaque enfant de moins de 14 ans et 644 euros pour chaque enfant plus âgé.



Une habitante des Lilas quitte une antenne des Restos du cœur, le 23 janvier 2024. © Photo Arthur Hervé / REA

Cette hausse de 2022 à 2023 frappe donc 650 000 personnes, un chiffre important. Et ce, même s'il ne prend pas en compte les habitant·es des départements d'outre-mer (DOM), ni les personnes sans-abri, ni les personnes vivant en habitation mobile ou en institution, comme les maisons de retraite.

Le recul du niveau de vie des ménages les plus modestes est imputable à plusieurs facteurs, contextualise Michel Duée, chef du département des ressources et des conditions de vie des ménages à l'Insee, auprès de Mediapart.

« Nous étions à un niveau de pauvreté déjà relativement élevé en 2018-2019, autour de 14,5 %. Mais entre-temps, nous avons traversé la crise du covid et celle de l'inflation en 2022. À l'époque, différents dispositifs ont été mis en place pour limiter les effets de ces crises. Cela a permis d'éviter que le taux de pauvreté augmente à ce moment-là », détaille-t-il.

Même si, souligne Anne Jaubertie, cheffe de la division « revenus des ménages » à l'Insee, *« en 2023, il y avait encore une inflation très*

importante, à 4,9 % en moyenne ».

La fin des aides exceptionnelles

Les deux statisticiens insistent sur l'idée que le système redistributif, impôts et prestations sociales, a bel et bien influé pour « *grandement limiter la pauvreté* ». Afin d'illustrer ses propos, Anne Jaubertie a par exemple calculé qu'en 2023, avant le versement des prestations sociales et le prélèvement de l'impôt, le taux de pauvreté s'élevait à 21,7 % au lieu de 15,4 %. « *Nous avons quand même un système social qui joue son rôle et permet de limiter les inégalités. Mais en 2023, ça n'a pas empêché une forte hausse de la pauvreté* », conclut-elle.

Cette étude démontre une nouvelle fois à quel point les décisions politiques ont une traduction concrète dans la vie des plus fragiles. La non-reconduction des mesures exceptionnelles de soutien au pouvoir d'achat mises en place en 2022 a fortement pesé dans le niveau de vie des plus modestes. Et ce, malgré l'effet favorable de la [revalorisation](#) de 50 % en novembre 2022 de l'allocation de soutien familial destinée aux parents isolés, ajoute encore Michel Duée. La revalorisation anticipée de 4 % de certaines prestations, bourses et minima sociaux en 2022, avait également soutenu le niveau de vie des ménages.

Ce temps est désormais révolu : la fin de l'indemnité inflation, de la prime exceptionnelle de rentrée ou des bonus du chèque énergie ont aggravé les choses, comme l'avait déjà [souligné](#) l'Insee. Par ailleurs, les plus fragiles ont vu leurs revenus diminuer. Parmi les indépendants, les microentrepreneurs déclarent des revenus d'activité assez faibles.

Cette hausse de la pauvreté touche plus particulièrement les familles monoparentales et les enfants. « *Ces dernières ont bénéficié de l'augmentation de l'allocation de soutien familial, explique Michel Duée, mais d'autres facteurs ont à l'inverse diminué leur niveau de vie. Les prestations sociales comme les allocations logement ont été revalorisées en deçà de l'inflation. Or, elles étaient déjà le type de familles les plus concernées par la pauvreté.* »

Sans compter que leur situation sur le marché du travail est dégradée. Ainsi, ces familles ont connu des périodes d'emploi plus courtes, mais aussi marquées par davantage de temps partiel.

Enrichissement des plus aisés

Anne Jaubertie précise également que ces situations demeurent « assez *structurelles* », eu égard aux catégories les plus touchées par la pauvreté. Soit les familles monoparentales et les familles nombreuses, les couples avec trois enfants et plus. Concernant les situations d'activité, les personnes chômeuses restent les plus concernées par la pauvreté.

Dans un saisissant phénomène de vases communicants, l'Insee relève enfin que les plus aisé·es ont vu leur niveau de vie nettement augmenter en 2023 après avoir légèrement reculé en 2022. L'enrichissement des plus aisés·es est impulsé par la hausse des taux d'intérêt et l'augmentation des revenus d'investissement, notamment des placements et assurance-vie, précise l'Insee. Mais aussi, « *dans une moindre mesure* », il relève d'une autre décision politique : 20 % des foyers fiscaux les plus aisés ont bénéficié en 2023 de la dernière phase de l'exonération de la taxe d'habitation sur la résidence principale.

Le premier ministre, François Bayrou, a annoncé il y a quelques jours qu'il présenterait son plan de [redressement des finances publiques](#) et ses orientations budgétaires le 15 juillet. Il a promis de « *fermer les robinets quand il le faut* ». Sans indiquer vers qui se dirigeront ses coupes.